

Strasbourg, le 07 01 2025

Josefa Bleu

Maîtresse de conférences
T. (33) 03 88 10 69 31
Josefa.bleu@iphc.cnrs.fr

Madame POURCHASSE
Bureau de l'Environnement et de l'utilité publique
Préfecture du Bas-Rhin
5 Place de la république
67073 Strasbourg Cedex

Objet : Demande d'autorisation de transport et de destruction d'œufs d'une espèce d'oiseau protégée pour une période de 5 ans.

Madame,

En notre qualité d'enseignantes-chercheuses au Département d'Ecologie, Physiologie et Ethologie (DEPE), Sylvie Massemin-Challet et moi-même souhaiterions solliciter l'autorisation pour chaque membre de notre équipe de recherche de prélever et transporter des œufs de mésanges charbonnières et mésanges bleues dans le cadre d'un projet scientifique.

Depuis 2014 nous avons un programme de suivi des mésanges qui est autorisé par le CRBPO, avec des autorisations de captures et de prélèvements sur les adultes et les jeunes au nid qui sont renouvelés annuellement. En annexe à cette demande nous vous joignons pour information l'autorisation de capture pour 2024 de Josefa Bleu. L'objet de la présente demande porte sur le prélèvement d'œufs avant l'incubation dans des nids de mésanges.

Effectivement, depuis 2014 nous réalisons un suivi le long d'un gradient d'urbanisation dans toute l'Eurométropole des paramètres écologiques et physiologiques chez la mésange charbonnière principalement et aussi la mésange bleue. Les premiers résultats de cette étude ont été publiés dans la thèse de Mme Agnès Saulnier : « de l'approche corrélative à l'expérimentation : impact de l'urbanisation et des cocktails de polluants sur l'écologie et la physiologie des oiseaux » soutenue le 8 avril 2022. Nous souhaitons continuer notre étude mais en élargissant les paramètres mesurés en utilisant une approche omique non ciblée. Nous souhaitons également mesurer les transferts des polluants dans les œufs. Le prélèvement des œufs avant l'incubation est essentiel pour éviter la présence d'embryons en développement et pour pouvoir mesurer les polluants dans les différents compartiments de l'œuf (vitellus, albumen et coquille), car le vitellus et l'albumen sont presque impossible à différencier après le début de l'incubation.

Nous sommes toute une équipe du DEPE à participer au suivi des mésanges sur le terrain. Nous sollicitons donc l'autorisation de prélever et transporter les œufs pour chaque membre de l'équipe. Toutes ces personnes sont formées à l'expérimentation animale et aux manipulations des mésanges (autorisations de captures et manipulations des mésanges

Josefa Bleu

Maîtresse de conférences
T. (33) 03 88 10 69 31
Josefa.bleu@iphc.cnrs.fr

délivrées par le CRBPO tous les ans à chaque membre de l'équipe). La liste nominative des personnes susceptibles de prélever des œufs est la suivante :

- Josefa Bleu, enseignante-chercheure
- Sylvie Massemin, enseignante-chercheure
- Sophie Reichert, chercheure contractuelle
- Pierre Uhlrich, assistant ingénieur
- David Bock, assistant ingénieur
- Julie Fleitz, post-doctorante
- Clémence Furic, doctorante

Vous trouverez en pièce jointe le CERFA 13 616*01 rempli.

Bien cordialement,

Josefa Bleu

